

Assemblée générale 2024



Plus de 150 personnes ont assisté à l'assemblée générale de la coopérative VAL'Limagne.coop qui a eu lieu mercredi 11 décembre 2024 au Centre Socio-Culturel de Gannat.



En préambule, Pierre Desgoutte, Président de la coopérative, a présenté le nouveau format de l'assemblée générale, qui comprendra désormais tous les ans la présentation d'une filiale du groupe UCAL.

Il a laissé la parole à Véronique Pouzadoux, Maire de Gannat, qui a salué l'activité cruciale pour le territoire de la coopérative VAL'Limagne.coop et de ses agriculteurs coopérateurs.

Vincent Bertholier, Directeur, a présenté le rapport d'activité et exprimé sa satisfaction suite à l'augmentation du nombre d'exploitations engagées au sein de la coopérative, notamment avec l'extension sur le Puy-de-Dôme. VAL'Limagne.coop emploie 69 salariés et l'équipe se féminise depuis quelques années.



Une activité céréales qui nécessite la modernisation permanente de l'outil de stockage



Après une rétrospective économique et climatique de l'année 2023-2024, marquée par des marchés d'intrants agricoles perturbés et des conditions climatiques difficiles, le directeur a rappelé les bons rendements et une moisson record été 2023 de plus de 110 000 tonnes contre 90 000 tonnes réalisées cet été 2024. La collecte abondante de l'été 2023 a nécessité la mise en place de stockage supplémentaires, avec notamment le stockage sous gaine (« en boudin »), qui a montré son efficacité sur la conservation des grains, ou la construction d'une plate-forme pour augmenter la capacité de collecte du site de Menat dans les Combrailles.

L'adaptation de l'outil de stockage des céréales passe par la fermeture du site de Brugheas, acté en 2023, et la refonte du site de Tronget. En projet pour ce site en 2025 : la modernisation des capacités de collecte et de stockage et la construction d'un nouveau magasin Gamm Vert.

En matière de commercialisation, les céréales sont destinées pour moitié à la meunerie, essentiellement pour l'Auvergne et la France. 21% de la collecte est exportée en Italie, notamment avec la filière qualité Barilla.

La redistribution sous forme de prime aux producteurs est de près d'un million d'euros, notamment avec la prime environnementale pour les filières, ou la redistribution des résultats de l'usine de trituration UCAL Stockage et Protéines. VAL'Limagne.coop a pour objectif d'assurer l'augmentation des surfaces en filières et de sécuriser les volumes d'oléagineux pour faire tourner l'usine de trituration, qui a atteint cette année un objectif de 30 000 tonnes de colza et de tournesol transformés. L'objectif 2025 étant de 32 000 tonnes.

Un bilan qui provisionne les risques liés au contexte économique et agro-climatique fluctuant

Le chiffre d'affaires de VAL'Limagne.coop s'élève à près de 78 millions d'euros, avec une baisse essentiellement due à la baisse des prix des engrais. Le chiffre d'affaires du Pôle vigne de VAL'Limagne.coop augmente de 11%, avec une légère hausse des emballages et des palissages. L'activité couvre le Saint-Pourçinois, mais également les terroirs du Côte d'Auvergne.

La présentation du bilan a compris l'explication des nouvelles provisions pour aléas agricoles et des éléments liés à l'augmentation des charges, principalement d'énergie, mais également d'assurances, dont les cotisations sont fortement impactées suite aux épisodes de grêles et dont les normes imposent des investissements sécurité importants. Dans ce registre, des investissements importants sont prévus pour la mise au norme électrique du site de Gannat. Les comptes ont été approuvés par les commissaires aux comptes. Les réserves sont nécessaires pour couvrir les risques liés aux qualités commerciales des céréales, à la prise en compte agriculteurs en difficultés et à la couverture des risques accidentels.

Une application gratuite pour accompagner les producteurs dans la commercialisation des céréales

L'application VAL'Marché est un outil en ligne pour piloter la commercialisation des céréales. Elle sera lancée prochainement et a été présentée par Mohamed Elmi, de la société Maesys et par Jean Bouterige, responsable Pôle Céréales de VAL'Limagne.coop. Cette application permettra à tous les adhérents d'accéder gratuitement aux cotations des marchés, à des informations commerciales et donnera la possibilité de vendre des lots de céréales ou de conclure des mandats indexés Matif. Christelle De Castro et Sylvie Crochet, du service céréales, ainsi que les techniciens de la coopérative ont activement participé à la réussite de ce projet.



Des filiales qui se développent

Pierre Desgoutte a souligné l'importance des filiales, et annoncé qu'un prochain conseil d'administration serait délocalisé sur la filiale Verladis, dans la creuse, afin d'approfondir les spécificités de cette société et de visiter le nouveau silo en construction sur le site de Lourdouaix-Saint-Pierre.

Frederic Dumont, directeur de la filiale UCAL Nature et Jardin a ensuite présenté sa structure, avec notamment les enseignes de jardinerie GammVert. Le premier magasin a ouvert il y a 30 ans, à Saint-Pourçain-sur-Sioule. Cette filiale comprend également les enseignes Bardin Motoculture et Animal.coop. Frederic Dumont a expliqué la reprise de 6 magasins supplémentaire, suite à la fermeture de la coopérative Aveal dans la Nièvre. UCAL Nature et Jardin représente désormais 34 points de vente, dont 27 dans le département de l'Allier.



Thierry Petitjean, agronome, a présenté le GIE Loire Auvergne Agro, créé pour répondre aux questions agronomiques des agriculteurs, et fournir aux coopératives et à leurs techniciens des informations sur les productions. Avec plus de 5000 micro parcelles suivies pour évaluer la pertinence des produits, semences, engrais, phytosanitaires, l'expérimentation représente la plus grosse activité du GIE. La communication est également une grande part de l'activité : publications UCAL'Obs, animations bout de champs, formations des techniciens... et également plus de 10 ans d'organisation de plateforme agronomique. Une rétrospective de la dernière plateforme de Lusigny sera expliquée lors du prochain « Club agriculture de conservation des sols » de

VAL'Limagne.coop. Le club abeille perdure également, avec un programme de formation qui comprendra, dès le prochain semestre, des interventions de terrains et la prise en main de la ruche connectée.

Pierre Desgoutte a donné la parole à Olivier Petiot, Directeur adjoint de la DDT, qui s'est voulu rassurant face à l'assemblée concernant la bonne prise en compte des difficultés climatiques, notamment pour le contrôle des semis de couverts végétaux, mais également sur l'instauration du contrôle unique dans le secteur agricole.



En conclusion, dans le rapport moral du conseil d'administration, Pierre Desgoutte a dépeint le contexte agricole, avec les craintes sur l'arrivée du Mercosur et ses conséquences sur les grandes cultures, mais également les perspectives d'avenir pour la coopération et sa vision d'une agriculture solidaire.

